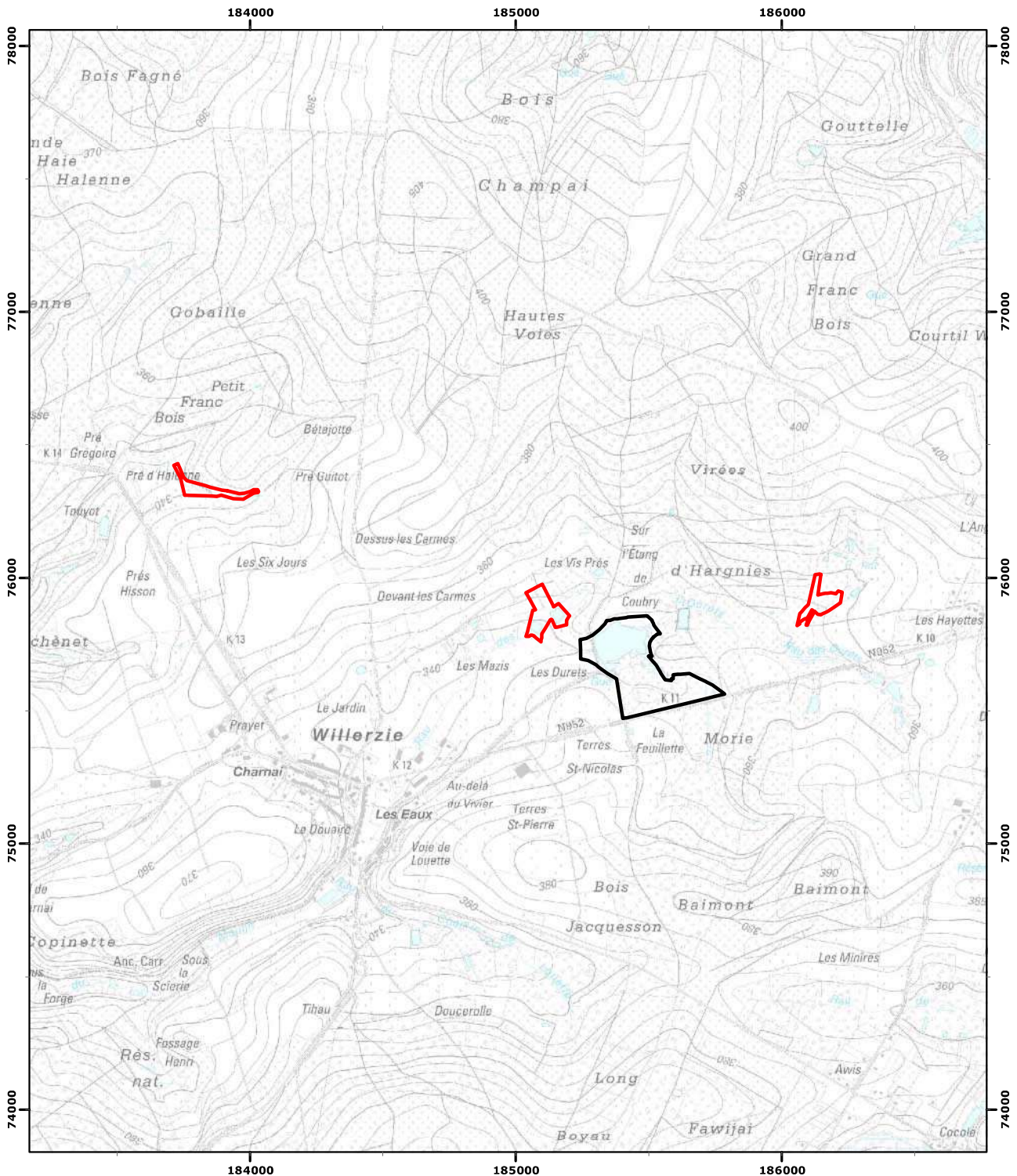


Annexe à l'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 24 avril 2014 créant la

Réserve Naturelle Domaniale de ' L'Etang de Coubray ' à Willerzie et Bourseigne-Neuve (Gedinne)



Pour le Gouvernement :
Le Ministre-Président,
Elio Di Rupo

La Ministre de l'Environnement,
Céline Tellier

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du
modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 24 avril 2014 créant
la Réserve Naturelle Domaniale de ' L'Etang de Coubray '
à Willerzie et Bourseigne-Neuve (Gedinne)

Namur, le
28/11/2023

Echelle : 1:20 000

Carte(s) IGN : 63/3-4 N

(c) Institut Géographique National - IGN



RND
 Extension(s)

Coordonnées Lambert belge 1972